

NOUVEAU PROGRAMME : CYCLE ANNUEL DE FORMATION – 2019

SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ RÉSIDENIELLE ET MIEUX-VIVRE ENSEMBLE DANS L'HABITAT SOCIAL

**8 séminaires de 2 jours, 8 thématiques pour couvrir le champ de la stratégie
de tranquillité résidentielle et de cohésion sociale du bailleur social**

12-13 mars 2019

LA BOÎTE À OUTILS DU BAILLEUR SOCIAL POUR GÉRER LES TROUBLES

- Le bail et le règlement intérieur au service de la tranquillité résidentielle.
- Procédures internes (amiables et contentieuses).
- Bonnes pratiques pour gérer : bruit, hygiène, dégradations, épaves, dépôts sauvages, animaux...
- Le partenariat avec la justice civile pour favoriser le bon déroulement des procédures contentieuses.

3-4 avril 2019

ÊTRE PLUS PERFORMANT DANS LE PARTENARIAT POLICE-JUSTICE

- Comprendre l'organisation et le fonctionnement de la Police et de la Justice au niveau local.
- Connaître « les codes » et les bonnes pratiques (dépôts de plaintes, échanges d'informations sensibles, groupes de travail opérationnels...).
- Retour d'expériences sur les partenariats opérationnels Bailleur-Police-Justice.

14-15 mai 2019

CONNAÎTRE ET INTÉGRER LES MESURES DE SÛRETÉ DANS LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION

- Diagnostic de prévention situationnelle d'un patrimoine.
- Cahier de prescriptions de sûreté : éclairage, végétation, cheminements, parties communes, locaux techniques, parkings...
- bien articuler maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et gestion de proximité.

18-19 juin 2019

FACE A LA MONTÉE DE L'IRRESPECT, L'ASSERMENTATION DE CERTAINS PERSONNELS : UNE BONNE SOLUTION ?

- Cadre juridique et procédural du processus de l'assermentation.
- Un projet à fort impact à bien manager.
- Des applications intéressantes notamment en matière de propreté et déchets.
- La formation et l'accompagnement des personnels assermentés.

17-18 septembre 2019

RENFORCER LA PRÉVENTION SOCIALE, LE MIEUX-VIVRE ENSEMBLE ET LA LAÏCITE FACE AUX CONDUITES À RISQUE ET AUX SITUATIONS DE FRAGILITÉ ET AUX PROCESSUS DE RADICALISATION

- Bien articuler développement social et tranquillité résidentielle dans l'organisation.
- L'application concrète des principes de laïcité.
- Le sujet sensible des lieux de culte illicites.
- Les évolutions en matière de prévention de la radicalisation : quel rôle pour le bailleur.
- Entre gestion locative et accompagnement social : la prise en compte des troubles du comportement.

15-16 octobre 2019

LA PROTECTION DES PERSONNELS CONTRE LES VIOLENCES EXTERNES

- Les différentes formes de violence, de pression, d'agressions.
- La protection judiciaire particulière des personnels chargés d'une mission de service public.
- Prévenir, réagir, intervenir pour la sécurité des personnels.
- Gérer les situations de conflit et adapter les postures professionnelles.
- Concevoir des locaux de travail plus sûrs et mobiliser les nouveaux outils technologiques (PTI, systèmes d'alerte...).

13-14 novembre 2019

PRÉSENCE HUMAINE DE SOIRÉE, MÉDIATION SOCIALE, VIDÉOSURVEILLANCE ET VIDÉOPROTECTION

- Médiation : cadre juridique et opérationnel, Prestation de médiation et de tranquillité-sécurité : cadre juridique et opérationnel, évaluation des pratiques, précautions à observer.
- Bilan des dispositifs monobailleur et interbailleurs de présence de soirée.
- Etapes à respecter pour les projets de vidéosurveillance. Dimensions financières, techniques et opérationnelles de la mise en œuvre.
- RGPD et vidéosurveillance.

11-12 décembre 2019

INNOVATIONS ET BONNES PRATIQUES POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN GLOBAL DE TRANQUILLITÉ RÉSIDENIELLE

- La structure du plan de tranquillité résidentielle.
- Le management de la fonction tranquillité résidentielle au sein de l'organisme et l'implication des directions générales.
- Les innovations à prendre en compte.
- Retours d'expériences sur des plans globaux de tranquillité résidentielle.

*Consultez notre
site Internet, espace dédié
à la formation
www.suretis.com*

Le cycle de formation est animé par Eric Chalumeau, président de Sur&tis

Horaires : 9h30-17h00

LE PROGRAMME DU CYCLE ANNUEL 2019

LES FORMATEURS

- ⇒ Eddy BORDEREAU : directeur du patrimoine de LOGIREP (groupe Polylogis).
- ⇒ François DREUX : chargé de mission politique de la ville - sûreté pour Lille Métropole Habitat.
- ⇒ Gilbert FLAM : magistrat réserviste, en charge des politiques publiques partenariales.
- ⇒ Florence IMBERT : consultante en prévention situationnelle, directrice de Cronos Conseil.
- ⇒ Patrice LUTIER : architecte, urbaniste, directeur de l'agence A003 Architectes.
- ⇒ Jean-Claude MENAULT : responsable de la sécurité de Vilogia, ancien directeur départemental de la sécurité publique du Nord.
- ⇒ Bernard RONGERE : chef du service tranquillité résidentielle et sûreté, PARIS HABITAT, Colonel de réserve de la gendarmerie nationale.
- ⇒ Brahim TERKI : directeur délégué à la tranquillité publique et aux affaires juridiques AB Habitat, formateur au centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- ⇒ Tania VIEILLLOT ETZOL : responsable du service prévention, médiation, tranquillité, ACTIS (Grenoble).
- ⇒ Frank POLUDNIAK : consultant
- ⇒ Eric CHALUMEAU : président de Sur&tis, commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale, animateur du cycle de formation.
- ⇒ Nicolas GLEIZAL : consultant en sûreté technique, directeur général de Sur&tis.
- ⇒ Emmanuel MAGNE : consultant en sûreté technique, directeur général de Sur&tis-Régions.

TARIFS DES FORMATIONS

Montant hors taxes par jour de formation (pause-café et déjeuner inclus)

1 séminaire Tarif HT/jour	Plus d'1 séminaire Tarif HT/jour	Cycle complet (6 séminaires) Tarif HT/jour
660 €	620 €	560 €

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée des bulletins et dans la limite des places disponibles. Après réception du bulletin, nous vous adresserons une confirmation d'inscription et votre convention de formation. Vous recevrez également par e-mail le programme détaillé du séminaire et les renseignements pratiques (liste d'hôtels à titre d'information, plans d'accès). Une attestation de présence sera jointe à la facture envoyée à l'issue du séminaire.

Si vous êtes éligible au titre de la formation, le coût de votre inscription peut être totalement financé.
(Se renseigner auprès de votre organisme collecteur).

Contacts pour plus d'informations :

Renseignements pratiques et administratifs :

Kheira Zahraoui : 06 74 35 61 23 – 01 84 17 38 42 - Kheira.zahraoui@suretis.com

Renseignements relatifs aux contenus pédagogiques :

Eric Chalumeau : 06 75 25 04 40 – 01 84 17 38 36 - Eric.chalumeau@suretis.com